

Avis de constitution

SOCIETE « AMO SERVICES & ASSAINISSEMENT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON 1er PONT ANDOKOI EN
FACE DE LA RESIDENCE PHILIPPE MANGOU, Lot 2115, Ilot
241

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2026 , et enregistrés au CEPICI le 03/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMO SERVICES &
ASSAINISSEMENT »

Objet : ASSAINISSEMENT TRAVAUX PUBLICS - VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE - VIRAGE DE CANIVEAUX - LOCATION DE CITERNES - CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE BATIMENT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON 1er PONT ANDOKOI EN
FACE DE LA RESIDENCE PHILIPPE MANGOU, Lot 2115, Ilot
241

Dirigeant(s) M GANA OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02791 du 26/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14705/GTCA/RC/2026 du 26/02/2026

